

Conclusion

Sébastien Brunet

*Administrateur général de l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique et
Professeur à l'Université de Liège*

Introduction

Les dispositifs participatifs ainsi que délibératifs font l'objet d'une attention particulière dans le champ des sciences humaines et sociales. Attention qui, selon les disciplines convoquées comme la sociologie, la science politique, la psychologie sociale, porte sur ces dispositifs des éclairages bien différents. On pourrait proposer une classification de ces approches de la manière suivante. Un premier courant de recherche porte, sur les dispositifs participatifs et délibératifs, un regard relevant des théories de la démocratie. Ces dernières interrogent les formes que peuvent prendre l'idéal démocratique ainsi que ses déclinaisons pratiques que l'on peut retrouver ici et là à l'œuvre au cœur même de nos systèmes politiques (Dryzek 2000 ; Fishkin 2001). Dans cette perspective, les processus participatifs et délibératifs sont interrogés comme autant de possibilités de répondre aux défis auxquels sont confrontés les mécanismes de démocratie « délégative » (Callon, Lascoumes, Barthe 2002). Un deuxième courant est plutôt d'ordre méthodologique en envisageant les dispositifs en question comme autant d'outils et de démarches possibles à disposition du chercheur pour participer à la production de connaissance que cela soit sous un mode qualitatif, quantitatif ou en combinaison des deux. Enfin, un troisième et dernier courant envisage les dispositifs participatifs et délibératifs comme un domaine de recherche en soi traitant de la capacité de ceux-ci à produire de la participation et de la délibération.

Pour nourrir ces trois principaux courants d'analyse, l'expérience directe de tels dispositifs est nécessaire. Toutes les initiatives présentant des enjeux participatifs et délibératifs sont, indéniablement, une source inestimable de réflexion pour les chercheurs en sciences humaines et sociales. C'est la raison pour laquelle, observer la participation et la délibération en action, est une démarche essentielle si l'on souhaite comprendre les phénomènes que recouvrent ces dispositifs et ainsi les mettre en perspective de manière utile à celles et ceux qui y sont confrontés. Les chapitres qui peuplent cet ouvrage en sont une excellente illustration. Aussi, en guise de conclusion deux principaux points d'attention particulièrement saillants méritent selon nous d'être épinglés. Le premier traite de la pratique participative et délibérative comme dispositif d'expérimentation à visée méthodologique pour répondre à la question de savoir, comment produire de la participation ou de la délibération de manière authentique. Le second point d'attention porte sur le rapport au temps que présuppose la mise en œuvre de tels dispositifs « participo-délibératifs » dans les processus décisionnels. Participer et délibérer renvoie à une conception de la démocratie qui s'inscrit dans le temps et s'y déploie pour produire ses effets.

Quand participation flirte avec expérimentation

Il est remarquable d'observer que la mise en place de dispositifs participatifs et délibératifs fait l'objet d'une attention toute particulière des méthodologues. Car la participation et la délibération sont des processus qui ne peuvent s'improviser et qui nécessitent, en fonction des objectifs poursuivis, des publics visés et des contraintes logistiques (temps, lieu, ressources disponibles), des réglages particuliers pour que les fruits de la participation/délibération répondent aux attentes des maîtres d'œuvre. Il convient en effet de régler et de maîtriser un certain nombre de variables qui peuvent potentiellement être autant de biais ou d'interférences dans le déroulement des dispositifs. Ainsi, ces réglages viseront tantôt à éviter l'exclusion de certains publics

des processus mis en place (à titre d'exemple, le G1000 a prévu la mise à disposition de crèches pour faciliter la participation de parents de jeunes enfants), à faciliter la réappropriation des enjeux par des participants d'horizons différents (à titre d'exemple, *Meeting of Minds* a réalisé une brochure de vulgarisation relative aux grands enjeux liés au développement des neurosciences), à permettre une prise de parole partagée et respectueuse des opinions de chacun (à titre d'exemple, voir la place centrale des animateurs chargés de la dynamique de groupe), à favoriser l'émergence d'une position consensuelle, ou encore à permettre aux participants d'orienter eux-mêmes le sens de leurs travaux...

Pour ce qui concerne les dispositifs à proprement parlé délibératifs, les méthodologues s'intéressent, outre les questions de mobilisation et de recrutement, aux modalités participant à l'émergence d'une délibération authentique, c'est à dire d'une délibération permettant à chaque participant d'échanger librement, sans contrainte et dans le respect de leurs opinions, convictions et croyances. A cet égard, les méthodologues s'attacheront à identifier et réduire les phénomènes de leadership, à aménager des moments de respiration au cours des initiatives et ce afin de donner aux participants un environnement propice à la délibération et à la construction de leurs idées, opinions et représentations.

Aussi, tous ces réglages méthodologiques, additionnés les uns aux autres, font potentiellement de tout dispositif participatif ou délibératif un véritable laboratoire de recherche où les scientifiques d'une part, dosent, mesurent, maîtrisent certaines variables et d'autre part, testent et posent des hypothèses de travail. Dans ces laboratoires un peu particuliers de sciences humaines et sociales, qui ne s'assument d'ailleurs que très rarement en tant que tels, les participants sont au cœur du dispositif. Aussi, il est intéressant de remarquer qu'il existe très peu de configurations dans lesquelles les participants eux-mêmes peuvent co-construire le dispositif dans lequel ils évoluent, constat qui confirme cette dimension « laboratoire », bien présente au sein des dispositifs participo-délibératifs.

Toutefois, il serait faux de croire que ce phénomène « laboratoire » soit systématique pour toute initiative participative et quand il est observable qu'il soit l'unique raison d'être du dispositif. En effet, chaque initiative est unique et présente des particularités qui touchent quelquefois à la thématique abordée, aux publics cibles visés ou encore au contexte décisionnel dans lequel l'initiative s'inscrit sans que cette dimension expérimentale soit nécessairement présente. Par contre, quand des processus innovent comme ce fut par exemple le cas pour *Meeting of Minds* en traitant de grands groupes multilingues sur une thématique émergeante, la dimension laboratoire, expérimentale est inévitable.

Aussi, il n'est pas difficile de comprendre que pour chaque initiative, les participants se retrouvent mobilisés dans un dispositif participatif ou délibératif complexe dans lequel des hypothèses de travail sont systématiquement mises à l'épreuve par les organisateurs. Hypothèses qui ne font pas systématiquement et complètement l'objet d'une explicitation de la part des méthodologues et qui viennent en soutien des objectifs poursuivis. Donc, si les participants sont généralement très bien informés des objectifs qui président à l'organisation de l'initiative à laquelle ils sont associés, ils peuvent être par contre tenus à l'écart des dimensions et enjeux méthodologiques qui la sous-tendent.

Il serait intéressant ici de pousser un peu plus loin encore les principes qui sous-tendent les démarches participatives en imaginant des processus de co-construction du design méthodologique entre participants et méthodologues. Généralement, l'avis des participants sur le processus lui-même est collecté en cours de processus de manière itérative ainsi qu'au terme de la démarche au travers d'outils d'évaluation ou de débriefing et non en amont en celle-ci. Inclure les participants dans la construction méthodologique même du dispositif pourrait donc être une formule à « expérimenter » si l'on souhaite penser de manière participative une initiative participo-délibérative.

Nous le voyons, finalement, la question fondamentale qui est ici posée en filigrane est celle relative à l'authenticité d'un processus participatif ou délibératif. C'est la raison pour laquelle de tels processus ne peuvent être authentiques qu'à la condition d'intégrer et de donner la possibilité aux participants de les falsifier, de les dénoncer en tant que tels. En d'autres termes, l'authenticité peut s'apprécier en fonction de la capacité de dénonciation que donne d'un point de vue méthodologique un dispositif à ses participants. Cette notion de dénonciation suppose donc un potentiel réflexif des dispositifs eux-mêmes sur leurs propres modes de fonctionnement. Si les dispositifs sont fermés et qu'ils ne permettent pas aux participants de se réapproprier la démarche, alors nous sommes en présence d'une entreprise où le risque d'instrumentalisation n'est pas négligeable et pour laquelle l'authenticité peut être questionnée.

Aussi, une hypothèse de travail sérieuse peut ici être posée quant à la signification de l'essor des démarches participatives au cœur de nos systèmes démocratiques et de l'intérêt que celles-ci suscitent dans le monde

scientifique et plus particulièrement en sciences politiques et sociales. Un peu à l'instar de ce que propose Fressoz (2011) à propos des auteurs de la modernisation réflexive, on pourrait avancer que le tournant participatif que d'aucuns (Lehtonen Markku, 2012) identifient au début des années 2000 n'est finalement que la traduction d'une lecture historique limitée des réalités participatives et délibératives qui caractérisent le développement de nos sociétés. Au contraire, l'intérêt croissant pour les démarches participatives et délibératives ne serait que l'indice d'une perte profonde du sens de la participation et de la délibération. Perte de sens d'autant plus forte que la moindre initiative peut aujourd'hui devenir objet d'étude et d'analyse scientifique. Les initiatives participatives et délibératives « sauvages » comme par exemple celles qui ont présidé à l'émergence des mouvements politiques et syndicaux au 19^{ème} siècle sont aujourd'hui savamment domestiquées. Les initiatives sont devenues des dispositifs. Nos sociétés ne sont donc pas en train de devenir plus participatives ou délibératives, au contraire, l'accélération de nos modes de vie avec des technologies érigeant l'interconnectivité et l'immédiateté en principes premiers participe à l'atomisation de nos collectifs reléguant le citoyen au rang de consommateur esseulé. Consommateur dont les modes de participation sont principalement individualistes minimisant par là même la nature profondément sociale et donc politique de l'Homme. Ce type de constat n'échappera certainement pas aux praticiens qui, très souvent, à l'issue d'une initiative participative ou délibérative recueillent des participants des témoignages forts qui louent les vertus de ces moments privilégiés qui mettent le citoyen au centre des débats en le faisant lui-même participer.

Quand participation rime avec *slow democracy*

A l'instar du mouvement *slow food* qui s'est développé à la fin des années 80 et qui s'est propagé par la suite à d'autres domaines d'activité comme le monde de la recherche avec le concept de *slow science*, les démarches participatives portent en elles-mêmes les germes d'une conception particulière de la prise de décision en démocratie. Car s'il est incontestable que toute démarche participative ou délibérative est grande consommatrice de temps, il est également incontestable qu'elle plonge les participants dans un « espace-temps » particulier où le collectif est interrogé en dehors des cadres et institutions traditionnels qui caractérisent nos démocraties représentatives. Que cela soit dans les phases de préparation, d'organisation, de réalisation ou de dissémination, l'inscription temporelle des processus participatifs et délibératifs est significative et irréductible. Le temps est donc une dimension fondamentale pour toute démarche participative ou délibérative si l'on est évidemment en présence de démarches authentiques.

L'ampleur du « temps » consommé ainsi par les dispositifs est également un des contre-arguments souvent mobilisés par les opposants aux processus participatifs et délibératifs. Ces derniers s'articuleraient mal aux mécanismes de prise de décision structurant nos démocraties représentatives. Mécanismes qui sont déjà codifiés, réglementés et qui ont également une inscription longue dans le temps comme en atteste la longueur des travaux parlementaires. Ceux-ci sont un bel exemple de modèle délibératif méticuleusement ritualisé. Les dossiers sont préparés en commission où l'on peut auditionner et donc faire participer des experts ou des personnes ressources proches de la question traitée, le tout est discuté, amendé et ensuite voté. Le temps vampirisé par la participation et la délibération ne pourrait que très difficilement s'intégrer en s'ajoutant aux dispositifs et mécanismes existant de prise de décision qui fondent nos démocraties représentatives. La paralysie guetterait et le changement serait reporté *sine die* renforçant le conservatisme de nos sociétés. Toutefois, force est de constater que les nombreux changements qui affectent nos modes de vie et nos visions du monde proviennent d'abord du développement économique et techno-scientifique plutôt que des chambres des représentants. Or ces changements nous prennent de vitesse, ne nous permettent pas de poser sereinement les questions politiques qui s'y rapportent. Il suffit pour s'en convaincre d'observer à quelle cadence de nouvelles technologies, innovations et produits sont mis sur le marché. La plupart du temps, les institutions politiques n'interviennent qu'a posteriori en réglementant sur l'un ou l'autre aspect.

C'est dans cette perspective que les mécanismes de démocratie participative et délibérative peuvent nous apporter cet indispensable et inestimable besoin de temporisation et de réflexion collectives.

Bibliographie

- Blondiau Loïc et Sintomer Yves (2002), *L'impératif délibératif*, Politix. Vol. 15, N°57, pp. 17-35.
- Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick (2002), *Agir dans un monde incertain*, Seuil, Paris.
- Dryzek John (2000), *Deliberative democracy and beyond : liberals, critics, contestations*, Oxford University Press, Oxford.
- Fishkin James (2001), *Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal*, Hermès, 31, pp. 207-222.
- Habermas Jürgen (1984), *The Theory of Communicative Action I : Reason and the Rationalization of Society*, Beacon Press, Boston.
- Lehtonen Markku (2011), *Le « tournant participatif » et ses antécédents historiques dans la gouvernance nucléaire en Finlande, en France et au Royaume-Uni*, communication à la Journée d'études sur les effets de la participation, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, 21 octobre 2011.